CONPAS
COORDINATION

AMENAGEMENT DU FOYER DES LYCEENS ET RÉFECTION DES SANITAIRES

Lycée Fernand et Nadia LEGER – 7, allée Fernand LEGER – 95104 ARGENTEUIL

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

PRESCRIPTIONS LOT D FINITIONS

Maîtrise d'Ouvrage

LYCEE FERNAND ET NADIA LEGER
7, allée Fernand LEGER
95104 ARGENTEUIL

Direction et Service comptable
Solange KPAKPO
Tél : 01 39 98 43 41

Assistance Maîtrise d'Ouvrage Région Ile-De-France
Unité LYCEES – SDTNO
BRINJEAN Ugo
Tél : 01 53 85 66 56

Maîtrise d'Œuvre

CONPAS COORDINATION
2, rue du Nouveau Bercy
94220 CHARENTON LE PONT

Pôle Maitrise d'Œuvre
Alexandre VITRY
Tél : 01 40 50 10 98

SOMMAIRE

8 - LOT 8 > PEINTURE / SOL SOUPLE 3
8.1 - ETENDUE DES PRESTATIONS PEINTURE / SOL SOUPLE 3
8.1.1 - Travaux préparatoires aux mises en peinture 3
8.1.2 - Mise en peinture 3
8.1.3 - Mise en peinture hydro 4
8.1.4 - Mise en peinture des portes bois 4
8.1.5 - Mise en peinture des allèges et murs 4
8.1.6 - Mise en peinture des plinthes 4
8.1.7 - Mise en peinture des chants plats 4
8.1.8 – PREPARATION AU SOL & ENDUIT DE LISSAGE AU SOL 5
8.1.9 – TRAITEMENTS DES SOLS 5
8.1.10 – Sol souple 6
8.1.11 – Barre de seuils et nez de marches 6

8 - LOT 8 > PEINTURE / SOL SOUPLE

8.1 - ETENDUE DES PRESTATIONS PEINTURE / SOL SOUPLE

8.1.1 - Travaux préparatoires aux mises en peinture

Description :

L'entrepreneur devra tous les travaux préparatoires pour une bonne exécution de ses ouvrages, sans qu'il ne soit nécessaire de le rappeler systématiquement dans la description des ouvrages à exécuter. Il doit en particulier :

- Les égrenages, brossages, ponçages, époussetages, lessivages, rebouchages, avec ponçage à la demande
- Les enduisages repassés
- Les impressions en plein, ou couches primaires
- Les ouvertures ou rebouchages de crevasse, avec bandes de calicot posées à l'huile sur enduit avec impressions
- Applications de peinture hydrofuge dans les milieux humides
- Raccords de peinture antirouille sur les ouvrages en serrurerie et, d'une manière générale, tous les travaux non mentionnés, mais nécessaires pour une parfaite exécution des travaux de peinture

En outre :

- L'entrepreneur prendra toutes dispositions pour permettre le bon fonctionnement des vantaux ouvrant après leur mise en peinture
- Toutes les peintures seront lessivables à l'eau
- Un échantillon de surface fini sera présenté pour choix de l'aspect définitif du grain de roulage : rechercher la plus grande finesse possible
- Le classement des peintures employées sera au minimum M1 sur supports plâtre et maçonnerie, et M2 sur Placoplatre

Localisation :

Ensemble du projet

8.1.2 - Mise en peinture

Description :

Mettre en peinture l'ensemble des murs du local (hors faïence). Soit : l'application de 2 couches de peinture de type OFF WHITE 50 de chez CAPAROL à échantillonner sur place pour avis.

Localisation :

Ensemble du projet

8.1.3 - Mise en peinture hydro

Description :
Dans les pièces d'eau en complément de la faïence, mettre en peinture hydro l'ensemble des murs, sur une hauteur de +/- 1m, et des plafonds. L'entreprise intègre dans son offre le minimum de travaux préparatoires nécessaire pour une bonne exécution de ses ouvrages (réf à échantillonner sur place pour avis, coloris dito OFF WHITE 50 de chez CAPAROL).
Localisation :
RDC, ensemble du projet

8.1.4 - Mise en peinture des portes bois

Description :
Mettre en peinture l'ensemble des portes (deux faces) du projet avec une peinture de type AMBER 15 de chez CAPAROL à échantillonner sur place pour avis.
Localisation :
Ensemble du projet

8.1.5 - Mise en peinture des allèges et murs

Description :
Mettre en peinture l'ensemble des allèges et murs parpaings construit par le maçon, avec une peinture minéral blanc écru (RAL 1005) à échantillonner pour avis.
Localisation :
Ensemble du projet

8.1.6 - Mise en peinture des plinthes

Description :
Mettre en peinture l'ensemble des plinthes du projet (neufs et existants) avec une peinture murale tous supports de type peinture de type AMBER 5 de chez CAPAROL à échantillonner sur place pour avis.
Localisation :
RDC, ensemble du projet

8.1.7 - Mise en peinture des chants plats

Description :
Mettre en peinture l'ensemble des plinthes et des chants plats du projet (neufs et existants) avec une peinture murale tous supports de type peinture de type OFF WHITE 50 de chez à échantillonner sur place pour avis.
Localisation :
RDC, ensemble du projet

8.1.8 – PREPARATION AU SOL & ENDUIT DE LISSAGE AU SOL

Conformément aux dispositions du DTU 53-1, réalisation d'une préparation de support préalable à la pose collée de revêtements minces.
La prestation sera réalisée en respect strict du cahier CSTB 3469 d'Avril 2003 "Exécution des enduits de préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sols ".
En particulier, il est rappelé que les produits utilisés possèderont obligatoirement un avis technique (certificat CSTBat à transmettre au Maître d'Œuvre).
L'entreprise devra exécuter un dépoussiérage soigné, une analyse attentive du support au regard des recommandations du cahier 3649, l'application éventuelle d'un primaire d'accrochage et l'application d'un enduit de ragréage autolissant, classé P3 ou P4S ép. jusqu'à 10 mm

8.1.8.1 – Ragréage et primaire d'accrochage

Description :
Fourniture et pose d'une passe de ragréage et/ou d'un primaire d'accrochage, sur support, brut/carrelage existant ragréage créé.
Localisation :
Sur l'ensemble des sols à traiter et tous supports ne possédant pas la planéité requise. (Suivant prescription du revêtement de sol)

8.1.9 – TRAITEMENTS DES SOLS

Les travaux décrits ci-après seront réalisés conformément aux règles de l'art, en particulier le DTU 53-2 « revêtements de sol plastiques collés».
Les matériaux mis en œuvre seront conformes aux normes françaises.
Les articles particuliers précisent le type de pose, la nature des joints et l'exposition du local (classement UPEC).
L'entreprise doit adapter à ces préconisations le choix des matériaux employés (type de colle) et leur consommation pour être conforme aux réglementations précitées et aux prescriptions du fabricant de revêtement de sol (avis technique), toutes les sujétions étant réputées incluses dans sa proposition.
Les joints de dilatation du gros œuvre devront être respectés. Les joints de retrait, de construction et de fractionnement seront traités conformément aux préconisations DTU, les couvre-joints étant chiffrés aux articles particuliers.
L'entreprise fera son affaire de la réception des supports et signalera les écarts par rapport aux tolérances admises au Maître d'Œuvre avant exécution des travaux pour arbitrage. Aucune plus-value ne sera admise après le démarrage des travaux.
Les tolérances d'exécution sont :

- Planéité et horizontalité : celle du support
- Aspect et joints : le revêtement doit être adhérent au support sans cloque ni déformation. Les joints seront rectilignes et bien fermés et/ou les soudures d'aspect uniforme.

La mise en œuvre des sols PVC est entendue :

- Fourniture et pose collée en plein du revêtement.
- La préparation des supports décrite plus avant
- La fourniture et la pose des lès (le sens de pose sera soumis à l'accord du Maître d'Œuvre), les découpes, l'encollage, le marouflage, les arasements, le calfatage et le traitement des joints.

Description technique :

- Disposition et sens de pose évitant le plus possible un nombre excessif de joints.
- Classement UPEC U4P3 minimum.
- Type de joints : soudure à chaud. L'ensemble est réalisé conformément aux recommandations du fabricant et comprend le rainurage du revêtement, la mise en œuvre du joint et son arasement.
- Nature du joint couleur en accord avec le revêtement pose.
- Ep. 2.5 mm

8.1.10 – Sol souple

Description :

A la suite des préparations décrites ci-dessus, fournir et poser un sol souple (à échantillonner pour avis MO), soit :

- de type A modèle LINOSOM XF² VENETO BRUN de chez TARKETT (box)
- de type B modèle LINOSOM XF² VENETO VELIN de chez TARKETT (acceuil)
- de type C modèle LINOSOM XF² VENETO LIN de chez TARKETT (SDR)

Localisation :

Ensemble des sols de paliers

8.1.11 – Barre de seuils et nez de marches

Description :

Pour une parfaite finition des ouvrages précédents, le titulaire dote son offre d'un poste de fourniture et pose de :

- barres de seuil à visser, au niveau de tous les passages de porte de type 440 de chez KÜBERIT
- nez marches aluminium à viser de type 540 de chez KÜBERIT

Localisation :

Ensemble des sols et escaliers